



Autorisation de départ

Si votre enfant doit quitter le site du camp de jour par ses propres moyens, vous devez obligatoirement compléter ce présent formulaire.

J'autorise _____ (nom de l'enfant) à quitter le site du camp de jour à ____h par ses propres moyens, pour les dates suivantes :

- Semaine du 28 juin au 2 juillet

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

- Semaine du 5 au 9 juillet

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

- Semaine du 12 au 16 juillet

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

- Semaine du 19 au 23 juillet

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

- Semaine du 26 au 30 juillet

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

- Semaine du 2 au 6 août

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

- Semaine du 9 au 13 août

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

La Ville de Saint-Lin-Laurentides se dégage de toute responsabilité concernant les incidents et accidents pouvant survenir sur le chemin de l'allée et du retour à la maison. Dès qu'il quittera le site du camp de jour, l'enfant mentionné ci-haut, ne sera plus encadré par l'équipe d'animateurs du camp de jour.

Date

Signature du parent